

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2022 Conditions générales de banque.

En vigueur au 1^{er} janvier 2022
Tarifs en € Hors Taxes ou Net de T.V.A.

Entreprises

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	2
Banque à distance	3
Moyens et opérations de paiement	5
Effets de commerce	11
Irrégularités et incidents	11
Financements bancaires	12
Opérations à l'international	14
Épargne, titres et placements financiers	16
Dates de valeur	19
Résoudre un litige	20

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

Gestion du compte

Frais de tenue de compte	30,00 € / mois
Commission de mouvement débit	0,08 % / mois minimum 10,00 €
Commission d'actualisation (frais de mise à jour)	120,00 € à 500,00 € / an
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents ²	
- simple	12,92 € / recherche
- complexe	sur devis
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	91,85 € / attestation
Attestation d'avoirs	38,70 € / attestation
Rédition de documents liés à la gestion et au suivi des comptes ²	7,00 € / document
Attestation juridique ou fiscale	19,80 € / attestation
Attestation diverse	19,80 € / attestation
Frais d'édition échelle d'intérêts	7,70 € / mois
Frais de gestion de compte inactif ³ Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 € maximum / an

- 1 Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.
- 2 Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.
- 3 Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

Relevés de compte

	Papier	Électronique
Mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Supplémentaire ¹	1,30 € / relevé	GRATUIT
Tous les jours ouvrés	15,60 € / mois	GRATUIT

Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Abonnement	Service FILVERT : 05 45 20 45 00 APPEL NON SURTAXÉ
------------	---

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Alerte écopage (mensuelle)	0,30 € / alerte
Alerte confirmation écrétage ou non exécution	0,30 € / alerte
Alerte temps réel de gestion	0,75 € / alerte
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 € / alerte
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,75 € / alerte
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 € / alerte
Alerte solde journalier	0,30 € / alerte
Alerte taux d'utilisation de l'OCC	0,30 € / alerte
Alerte solde débiteur et opération rejetable	GRATUIT

Gestion du compte à distance par Internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel²

CAEL VISION PRO (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	GRATUIT
CAEL ACTION PRO (CAEL VISION PRO avec virements externes au périmètre professionnel, gestion des effets et ordres boursiers)	9,00 € / mois
Invest Store Integral, moins de 24 ordres par an	96,00 € / an

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet credit-agricole.fr/ca-charente-perigord
- L'application mobile Ma Banque - téléchargement et accès gratuit²

1 Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

2 Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

Certificat électronique

- Certificat Premium Ma signature EDI ¹	4,15 € / mois
- Swift 3S KEY (Achat Token - contrat de 3 ans)	94,45 € / Token

Services d'échanges de données informatisées

EdiWeb²

Droit d'accès mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation de fichier d'ordre	24,25 € / mois
---	----------------

EBICS T et TS

Forfait mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	
- EBICS T	46,45 € / mois
- EBICS TS	46,45 € / mois

Autres

CA Change en Ligne	35,35 € / mois
Abonnement mandataire judiciaire	
- EBICS / EBICS certifié	46,45 € / mois
- EdiWeb / EdiWeb certifié	24,25 € / mois
Abonnement expert comptable (EBICS / EdiWeb)	
- De 1 à 10 comptes	9,50 € / mois
- De 11 à 50 comptes	24,00 € / mois
- Plus de 50 comptes	59,95 € / mois
Abonnement offre pharmacien (EBICS / EdiWeb)	22,45 € / mois
Frais par remise, confirmation par fax et/ou e-mail	7,10 € / fichier reçu

- 1 Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EdiWeb et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.
- 2 Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.

Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces en agence du Crédit Agricole Charente-Périgord sans émission de chèque - par carte bancaire ou carte de retrait	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ¹ - Par carte minute	2,00 €
- Mise à disposition de fonds dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	21,42 €
Versement d'espèces - Au-delà de 2 par jour	2,00 € / versement
Échange de monnaie au Distributeur de Rouleau de Monnaie - 1 opération par jour	GRATUIT
- Au-delà	5,00 € / opération
Dépôt permanent jour et nuit	GRATUIT

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile : - pli simple	1,70 €
- pli recommandé AR	9,10 €
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Frais d'émission de chèque de banque ²	16,00 €
Frais de traitement spécifique - Bordereau de remise de chèque(s) mal renseigné	15,50 €
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu - demande via Internet	6,46 € / chèque
- demande par un autre canal	12,92 € / chèque
Frais d'opposition sur chèque émis	14,95 € / chèque ou chéquier

Cash Management

Solution de gestion et d'optimisation des flux : - Abonnement	15,00 € / mois
- Mise en place convention	30,00 €
- Mise à jour convention	30,00 €

Divers

Frais de location de coffre-fort				
Petit	Moyen	Grand	Très grand	Temporaire
81,79 € / an	92,17 € / an	148,08 € / an	293,75 € / an	13,75 € / mois

- 1 Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Périgord ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.
- 2 Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Monétique

Les cartes bancaires

Pour toute souscription à partir d'une 2^{ème} carte de paiement (hors AS) sur un même compte, réduction de 40 % sur la cotisation de la carte la moins chère, applicable dès l'année de souscription.

Carte « Professionnel Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat	37,00 € / an
Carte « Business Mastercard » - à débit immédiat - à débit différé	56,00 € / an 56,00 € / an
Carte « Business Executive » - à débit immédiat - à débit différé	135,00 € / an 135,00 € / an
Frais de mise à disposition de la carte - en agence - à domicile par pli simple - à domicile par pli recommandé AR	GRATUIT GRATUIT 7,60 €
Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	9,20 €
Commande de carte en urgence	13,60 €
Refabrication de carte	11,45 €
Non restitution de carte en opposition pour usage abusif	230,00 €
Frais de recherche paiement carte	12,92 € / recherche

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte - par la banque - par le titulaire - par l'entreprise	GRATUIT
--	----------------



Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retrait¹ dans les pays de l'Espace Economique Européen² ou en zone euro³

- Crédit Agricole
- Autres banques, commission sur opérations effectuées avec :

- « BusinessCard AS »
- « MasterCard Société »
- « Visa Société »

- Autres cartes « BusinessCard »
- « Gold MasterCard Société »
- « Visa 1^{er} Société »

GRATUIT

1,00 € / retrait

à partir du 5^{ème} retrait dans le mois

GRATUIT

Retrait⁴ dans les pays de l'Espace Économique Européen² hors zone euro³ ou dans les pays hors Espace Économique Européen

Frais fixes

3,28 € / retrait

+ Frais proportionnels au montant de l'opération

2,30 %

+ Frais de change éventuels

Paiement par carte

Paiement⁵ en euro dans les pays de l'Espace Économique Européen² ou en zone euro³

GRATUIT

Paiement⁵ en devise dans les pays de l'Espace Économique Européen² hors zone euro³ ou dans les pays hors Espace Économique Européen : commission sur opérations effectuées avec

- « Businesscard Executive Mastercard »
- « Businesscard Mastercard »
- autres cartes

0,23 € / opération

+ 2,30 % Frais

proportionnels

au montant du

paiement

+ Frais de change

éventuels

- 1 Retrait en euro ou équivalent en devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Économique Européen.
- 2 L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), et Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère. (cf. carte en p.20)
- 3 La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican. Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA. (cf. carte en p.20)
- 4 Et dans l'Espace Économique Européen avec une autre devise que euro, devise suédoise, leu roumain.
- 5 Paiement par carte en euro ou équivalent en devises suédoises ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen.

Acceptation des paiements par carte en euro

Commission sur encaissement carte

[Nous consulter](#)

Équipements en proximité

Up2pay Mobile ¹	Achat à partir de 49,00 € ou location 17,00 € / mois , commission : nous consulter
Up2pay Caisse digitale ²	Location à partir de 89,00 € / mois (matériel et abonnement à l'application), commission : nous consulter
TPE fixe	Location à partir de 19,00 € / mois
TPE portable	Location à partir de 24,00 € / mois
TPE GPRS	Location à partir de 33,00 € / mois
Frais divers TPE	Nous consulter
Recyclage ticket TPE	0,36 € / ticket
Facturation carte INIT	10,30 €

Offre E-commerce³

Pack E-vitrine ³ (création d'un site Internet)	Abonnement 20,00 € / mois
Frais de mise en service	Offerts
Pack E-boutique ⁴ (création d'un site Internet et la solution permettant les encaissements)	Abonnement 55,00 € / mois
Frais de mise en service	250,00 €
Kit Starter	349,00 €

Forfait TELECOM

Forfait	de 5,00 à 34,00 € / mois
---------	---------------------------------

- 1 Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM*.
- 2 Up2pay Caisse digitale est une application pré téléchargée sur un matériel de caisse complet. Pour l'utiliser, vous devez souscrire au préalable un abonnement mensuel à l'offre Up2pay Caisse digitale et à une connexion Internet. Up2pay Caisse digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, sous réserve d'acceptation de votre dossier. L'offre Up2pay Caisse digitale nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale pour la gestion des transactions bancaires avec choix de l'option « Up2pay Caisse digitale », ainsi que la signature d'un contrat de fourniture et prestation pour l'équipement en matériel et les prestations liées à Up2pay Caisse digitale avec AVEM*.
- 3 Le Pack E-commerce est une offre AVEM*, soumise à conditions.
- 4 Le Pack E-boutique nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte de paiement incluant l'offre « Premium » de l'option « Services E-transactions ».

*AVEM, société du Groupe AVEM, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 7.680.270,00 Euros, dont le siège social est situé 14 rue Louis Blériot - CS 10038 - 35172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236

Up2pay E-transactions

Les services E-transactions¹
(option du contrat d'acceptation)

**Abonnement
à partir de 15,50 € / mois**

Frais par transaction

à partir de 0,10 €

Up2pay par lien

Envoi de liens de paiement sécurisés par e-mail ou SMS

- Offre Access sans abonnement
- Offre Standard

**GRATUIT
10,00 € / mois + 0,40 € / lien**

Frais de mise en service

50,00 €

Up2pay Fidélité

Programme de fidélité via le TPE (Terminal de paiement électronique)

- Offre Standard
- Offre Premium

**49,00 € / mois
79,00 € / mois**

Frais de mise en service

150,00 €

Relevés

Envoi

Relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*)
5,25 € / mois

Envoi

Relevé annuel adhérents **GRATUIT**

*IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Prélèvements SEPA2 (SDD)³ émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA² (ICS)
auprès de la Banque de France

49,00 € / demande

Pack prélèvement⁴ SEPA² transmission des remises,
crédit en compte, reporting des impayés, relevé de
compte télématique, avec des détails de mise en
recouvrement raccourcis et un compte crédité à
l'échéance du prélèvement.

Nous consulter

Prélèvements SEPA² télétransmis à l'encaissement⁵

- par fichier transmis
- traitement à l'unité

GRATUIT

- par prélèvement SDD Core⁶
- par prélèvement SDD B to B

**0,33 €
0,40 €**

- 1 L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et MasterCard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.
- 2 Pays de la zone SEPA : Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède. Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Île de Jersey, Île de Guernesey, Île de Man, le Vatican et Andorre. Royaume-Uni. (cf. carte en p.20)
- 3 Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euro entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
- 4 La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service EdiWeb.
- 5 Si Transmission Internet EdiWeb, EBICS T ou EBICS TS.
- 6 Échéance moins 1 jour ouvré.

Traitement des rejets :

12,30 € / impayé

- impayé SEPA à la charge du remettant
- rejet technique
- représentation automatique des impayés
prélèvements CORE

Prélèvements SEPA (SDD) reçus¹

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement
SEPA B to B **10,30 € / mois**

Opposition sur SDD **GRATUIT**

Virements SEPA (SCT) émis¹

Virement libellé en euro non urgent émis vers un pays de l'Espace
Économique Européen² soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco
(zone SEPA sauf Suisse)^{1 3}

Virements en €	Occasionnel papier	Occasionnel ⁴ télétransmis ⁵	Permanent
Remise / Reception de fichier			
Traitement à l'unité ⁶			
- au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
- au sein du groupe Crédit Agricole*	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
- hors groupe Crédit Agricole	5,20 €	Internet : Gratuit Ebics, EDIWEB, PESIT : 0,22 €	1,60 €

* dans toutes les Caisses régionales du Crédit Agricole

Virements en € E.E.E. hors zone SEPA	Occasionnel Papier	Occasionnel ⁴ télétransmis ⁵	Permanent
Remise	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Traitement à l'unité ⁶	0,105 % minimum 20,20 €	0,105 % minimum 20,20 €	0,105 % minimum 20,20 €

- 1 Pays de la zone SEPA : Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède. Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Île de Jersey, Île de Guernesey, Île de Man, le Vatican et Andorre. Royaume-Uni. (cf. carte en p.20)
- 2 L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège) et Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère. (cf. carte en p.20) .
- 3 La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- 4 Si Transmission Internet EdiWeb, EBICS T ou EBICS TS.
- 5 Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- 6 Frais prélevés à chaque virement.

Virement Instantané SEPA, via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet credit-agricole.fr/ca-charente-perigord
- Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale **1,00 €**

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre **14,80 €**

Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)
- papier **13,00 €**
- télétransmis EBICS / EdiWeb¹ **5,20 €**
- de gros montant **18,70 €**

Facture Acceptée à Échéance (FAE)
- papier **0,67 € / envoi**
- Internet **0,05 € / envoi**

Frais de mise en place d'un virement permanent, en agence **4,25 €**

Ajout d'IBAN français dans le CAEL (par la Caisse régionale à la demande du client) **4,25 €**

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

Support papier
- traitement par remise d'effet **GRATUIT**
- présentation à l'acceptation, par effet **11,15 €**

Télétransmission
- traitement par remise d'effet **GRATUIT**
- présentation à l'acceptation, par effet **0,42 €**

Par Crédit Agricole En Ligne Action
- traitement par remise d'effet **GRATUIT**
- présentation à l'acceptation, par effet **GRATUIT**

Prorogation, réclamation, avis de sort **19,40 €**

Changement de domiciliation **GRATUIT**

Effets au paiement

Commission d'incident : par effet **19,40 €**

Retour original **19,40 €**

Opposition **19,40 €**

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention²
- par opération **8,80 €**

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **GRATUIT**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire) **15,00 €**

Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque **30,00 €**

Frais de gestion en cas d'IB sur une autre banque **30,00 € / mois**

1 Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

2 Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé¹

- d'un montant < ou = 50 € **30,00 € / chèque**
- d'un montant > 50 € **50,00 € / chèque**

Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en infraction avec son Interdiction Bancaire (IB) **30,00 €**

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **30,00 €**

Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an **GRATUIT**

Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision **GRATUIT**

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur **14,95 €**

Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur **GRATUIT**

Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement²

- d'un montant < ou = 20 € **Montant du paiement**
- d'un montant > 20 € **20,00 €**

Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision **GRATUIT**

Frais de rejet de virement faute de provision **GRATUIT**

Frais de rejet d'effet au paiement **19,40 €**

Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, saisie administrative à tiers détenteur³ **10% du montant dû au Trésor Public maximum 76,60 €**

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **14,63 €**

Financements bancaires⁴

Le « glossaire FBF des produits de financements bancaires court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site internet du Crédit Agricole de Charente-Périgord.

Confirmation et engagement sur crédit court terme

Commission de non utilisation **Nous consulter**

Commission d'engagement ou de confirmation **Nous consulter**

Découvert autorisé

Frais d'étude ou frais de réexamen annuel par financement de trésorerie à durée indéterminée

- Pour les montants < ou = à 1M € **0,10% avec un minimum de 200 €**
- Pour les montants > à 1M € **0,05% avec un minimum de 200 €**

Intérêts débiteurs⁵ **Nous consulter**

Commission du plus fort découvert **0,08 % / mois**

- 1 Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- 2 En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- 3 Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.
- 4 Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % ou TMCT = (50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des OAT 2 ans). TMCT : Taux Moyen Court Terme - BCE : Banque Centrale Européenne - OAT : Obligation Assimilable du Trésor.
- 5 Intérêts débiteurs : le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur en date de valeur du compte pendant un ou plusieurs jours.

Escompte occasionnel

Frais de dossier	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
Intérêts	Nous consulter
Lignes de trésorerie	
- Effets et billets de trésorerie	
- Effets commerciaux escompte direct	
Frais d'étude ou frais de réexamen annuel par financement de trésorerie à durée indéterminé	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
Intérêts	Nous consulter

Crédit Court Terme

Frais d'étude	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
Intérêts	Nous consulter

Prêt à moyen terme

Frais d'étude 1 % avec un minimum de :

- 300 € pour les MT < ou= à 100 k€
- 450 € pour les MT compris entre 100 k€ et 250 k€
- 750 € pour les MT compris entre 250 k€ et 500 k€
- 950 € pour les MT compris entre 500 k€ et 750 k€
- 1250 € pour les MT compris entre 750 k€ et 3000 k€
- 3000 € pour les MT > à 3000 k€

Caution bancaire

Frais d'étude ou Frais de réexamen annuel par ligne de caution à durée indéterminée	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
Commission sur caution	Entre 0,50 % et 2,60 %

Cession de créance

- non notifié	25,00 €
- notifié	50,00 €

Modification prêt

Date d'échéance, compte payeur, périodicité	39,10 € / prêt
Taux, durée, différé	114,70 € / prêt
Garantie	Nous consulter
Partenaire ((dé)solidarisation et mutation)	95,00 €

Mainlevées totales ou partielles

Cautionnement solidaire	20,20 € / prêt
Hypothèque	126,50 €
Nantissement assurance / Titre externe	101,00 € / prêt
Nantissement Fonds de commerce / Matériel (hors frais fiscaux)	126,50 €
Warrant, Gage	75,00 € / prêt
Cautionnement bancaire	15,70 € / prêt
Garantie «autres»	Nous consulter

Divers

Attestation (dont CAF, MSA, fiscale)	15,90 € / prêt
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Rédition de tableau d'amortissement	15,90 € / prêt

Contrat

Avenant Vie du crédit	Nous consulter
Frais de pause crédit non contractuelle / délais	24,00 € / prêt
Frais Recherche / Analyse	50,00 € / heure
Réaménagement de prêt	Nous consulter
Décompte de remboursement de crédit - Offres émises avant le 01/07/2016 - Offres émises à compter du 01/07/2016	18,50 € / prêt GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	18,50 € / prêt

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Pour les opérations en devises, la commission de change est en sus.

Règlements et opérations en provenance de l'étranger

Réception d'un virement

SEPA en euros	GRATUIT
Non SEPA ou en devises quelque soit la zone	14,10 €

Encaissement chèque

Encaissement chèque sauf bonne fin (minimum 20,50 € - maximum 118,00 €)	0,105 %
Encaissement chèque / effet, crédit après encaissement (minimum 21,50 € - maximum 126,00 €)	0,105 % + frais éventuels des banques intermédiaires

Remise documentaire

Remise documentaire export (minimum 47,00 € - maximum 497,20 €)	0,21 % + frais éventuels des banques intermédiaires
--	--

Crédit documentaire et lettre de crédit stand by à l'export

Commission de notification (minimum 122,10 €)	0,105 %
Commission de modification	107,10 €
Examen ou levée de documents (minimum 191,10 €)	0,157 %

Garantie et caution à l'export

Notification	77,50 €
Mise en jeu	88,00 €

Règlements et opérations émis vers l'étranger

Émission d'un virement

SEPA en euro	5,20 €
Non SEPA ou en devises quelque soit la zone (minimum 20,20 €)	0,105 %

Paiement import

- Chèque (minimum 28,00 € - maximum 165,00 €)	0,105 %
- Effet (minimum 28,00 € - maximum 165,00 €)	0,105 %

Remise documentaire import

Remise documentaire import (minimum 60,50 € - maximum 497,20 €)	0,21 %
--	--------

Autre opération

Commission de personnalisation (établissement de chèques en devises, mise à disposition de fonds, préavis au bénéficiaire, mise en place de virements permanents)	16,10 €
--	---------

Retrait et paiement par carte

Se reporter au paragraphe Moyens et opérations de paiement, p.7

Crédit documentaire et lettre de crédit stand by à l'import

Frais de dossier	85,00 €
Commission d'engagement, par trimestre indivisible (minimum 118,00 €)	0,26 %
Commission d'acceptation ou de paiement différé, par mois indivisible (minimum 97,00 €)	0,0833 %
Commission de modification	107,10 €
Commission de paiement ou d'utilisation (minimum 116,90 €)	0,131 %

Garantie et caution à l'import

Caution, aval, garantie, par trimestre indivisible (minimum 122,10 €) + frais d'établissement de l'acte (minimum 140,00 €)	0,50 % + Frais variables
Avenant simple	81,00 €
Mise en jeu	149,00 €

Change

Commission de change (non soumise à T.V.A.) (minimum 16,95 €)	0,052 %
Terme fixe / Flexigain : frais de dossier	67,80 €
Options / Flexiterme : frais de dossier	120,50 €

Compte en devises

Ouverture	92,30 €
Tenue de compte	3,30 € / mois

Service de délégation à l'étranger

Informations et conseils	Nous consulter
--------------------------	----------------

Autres services d'accompagnement à l'international

Frais de recherche simple / complexe	23,20 € / 45,50 €
Frais de port	Tarif prestataire
Prorogation, impayé, acceptation, avis de sort, autres divers	80,00 €
Frais de réparation et enrichissement des instructions reçues	14,00 €
Avances en devises, frais de dossier	40,50 €
Frais OUR	20,00 €

Épargne et placements financiers

Épargne disponible

Service Actilibre

- Service automatisé de versements des excédents de trésorerie **18,75 € / mois**
- Ecopage retour (sous conditions) **18,75 € / mois**

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres	GRATUIT
Transfert vers une autre banque que Crédit Agricole	
• Compte-titres	104,35 € forfait
Service de calcul des plus-values	1,00 € / alerte
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	18,50 €
Opposition sur titre	52,90 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Frais sur titre non coté	
• Intégration	65,13 € / opération
• Autres opérations	20,04 € / opération
Mise en nominatif administré ou pur	GRATUIT

Les ordres de bourse (prix TTC)

ACTIONS / OBLIGATIONS

Bourse domestique : commission de banque + frais*

* frais de courtage + frais de marché français

Bourse étrangère : commission de banque + frais*

* frais de broker + frais de livraison + commission de change

Hors taxe sur les transactions financières, variable selon les valeurs et les places de marché

Compte-titres

Commission (frais en sus)

en AGENCE

1,35 % du montant de l'ordre

+ frais fixes 4,65 € / ligne

Minimum 14,75 €

par INTERNET

INVEST-STORE INITIAL

0,54 % du montant de l'ordre

Minimum 6,40 €

INVEST-STORE INTEGRAL

Ordre inférieur ou égal à
1100 € 0,99 €
Ordre supérieur à 1100 €
0,09 %

par TÉLÉPHONE (FILBOURSE)

INVEST-STORE INITIAL

1,05 % du montant de l'ordre
+ frais fixes 2,45 € / ligne
Minimum 11,20 €

INVEST-STORE INTEGRAL

Ordre inférieur ou égal à
1100 € 0,99 €
Ordre supérieur à 1100 €
0,09 % + frais fixes par ordre
11,96 €

OPC HORS CRÉDIT AGRICOLE

France / Hors France :

- achat : commission de banque et/ou droits d'entrée variables en fonction de l'OPC.
- vente : droits de sortie variables en fonction de l'OPC.

Compte-titres

Commission (droits en sus)

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE)

France / hors France : 25,50 €
+
Droits

par INTERNET

France / hors France : 25,50 €
+
Droits

OPC CRÉDIT AGRICOLE

France / Hors France :

- achat : droits d'entrée variables en fonction de l'OPC.
- vente : droits de sortie variables en fonction de l'OPC.

Compte-titres

Droits (frais en sus)

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE) / par INTERNET

CCA

CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'ASSOCIÉS
CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-PÉRIGORD

Marché réglementé : commission de banque

Compte-titres

en AGENCE

Ordre inférieur ou égal à
1100 € 10,00 €
Ordre supérieur à 1100 €
0,54 % + Frais fixes par ordre 10,00 €

SICAV ET FCP

Compte-titres

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

[Consulter le site ca-sicavetfcp.fr](http://ca-sicavetfcp.fr)

DROITS

Bourse domestique : commission de banque + frais*

* frais de courtage + frais de marché français

Bourse étrangère : commission de banque + frais*

* frais de broker + frais de livraison + commission de change

Compte-titres

Commission (frais en sus)

en AGENCE / par TELEPHONE (FILBOURSE)

0,80 % du montant de l'ordre

par INTERNET

0,80 % du montant de l'ordre

DROITS DE GARDE PAR AN ET PAR COMPTE

Compte-titres

Tenue de compte	31,00 €
Dépôts à terme, bons de caisse et d'épargne	GRATUIT
Parts sociales Charente-Périgord	GRATUIT
Frais de conservation de l'or	0,90 % de sa valeur
CCA Charente-Périgord	0,15 % du montant de la ligne + 1,90 € / ligne
Valeurs CA	0,15 % du montant de la ligne + 1,90 € / ligne
Valeurs hors CA	0,30 % du montant de la ligne + 4,30 € / ligne
Titre non coté	-
Titre coté	-
Montant maximum des Droits de garde	342,00 € / an / compte

OR

Achat / vente d'or	2,03 % du montant de l'ordre minimum 20,25 €
Frais d'envoi de lingot(s) d'or / pièce(s) / lingotin(s) d'or	35,00 € / ordre
Demande d'effigies (pièce, lingot au titre 999,9)	55,75 € / ordre
Frais d'essai (lingot) et réfection de bulletin	55,75 € / ordre
Sac scellé	8,10 € / sac

[Épargne salariale : nous consulter](#)

Dates de valeur¹

Principales dates de prise en compte des opérations

Retrait d'espèces	J ouvré
Versement sur un automate de dépôt valorisé	Nous consulter
Autre versement	J calendaire
Remise de chèques	J+1, ouvré
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement SEPA interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement (sous réserve de remise à E-2 ouvrés minimum)	E
Effet à l'encaissement papier, remis avant E-9 jours ouvrés	E+2, ouvrés
Effet à l'encaissement papier, remis après E-9 jours ouvrés	J+8, ouvrés
Effet à l'encaissement télétransmis, remis avant E-9 jours ouvrés	E+1, ouvré
Effet à l'encaissement télétransmis, remis après E-9 jours ouvrés	J+7, ouvrés
Encaissement par carte (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)	J
Souscription / Rachat OPCVM (sous réserve ordre saisi avant 12h)	J
Certificat dépôt négociable	J
Bourse achat / Bourse vente	J+1, ouvré

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement (reportée au premier jour ouvré suivant si l'échéance n'est pas ouvrée)

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris)

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)

Cartographie des zones européennes



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

- 1 Sous réserve d'acceptation de la banque.
- 2 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.
- 3 Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Résoudre un litige

La Caisse régionale est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des produits et/ou services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée auprès de son agence, le client a la possibilité de faire appel au Service Ecoute Qualité Clients, qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale de Charente-Périgord, Service Ecoute Qualité Clients - 39 Route de Bordeaux - les 3 chênes Saint Laurent des vignes 24111 Bergerac cedex, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse régionale à l'adresse suivante : credit-agricole.fr/ca-charente-perigord*.

La Caisse régionale accusera réception de la réclamation dans les 48h à compter de la réception de la réclamation. Elle s'engage à apporter au client une réponse dans le délai maximum indiqué dans l'accusé de réception. Elle s'engage également à informer le client si un délai supplémentaire est nécessaire pour le traitement du dossier. Sauf cas particulier, le délai de réponse ne devrait pas dépasser 35 jours ouvrables pour les réclamations portant sur les services de paiements (hors chèques) et 60 jours pour les autres sujets de réclamations.

Pour tout litige concernant un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Crédit Agricole Charente-Périgord ne satisfait pas le client, il peut s'adresser au service client de son assureur par courrier à PREDICA - Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS cedex 15, pour un contrat d'épargne, assurances vie, retraite, prévoyance, décès ou à PACIFICA - Service Consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS cedex 15, pour un contrat d'assurance dommages (automobile, habitation et autres), santé.

L'ensemble des informations relatives aux modalités de saisine et aux coordonnées des différents interlocuteurs en charge du traitement des réclamations, est accessible :

- sur le site Internet de la Caisse régionale à l'adresse suivante : credit-agricole.fr/ca-charente-perigord* en bas de page dans la rubrique « RELATION BANQUE CLIENT - Réclamation et médiation ».

- en agence par affichage de « Information sur les démarches et délais des réclamations ».

Pour tout litige relatif à un contrat de vente ou d'un service en ligne, le client peut saisir directement la plate-forme européenne de règlement des litiges via son site Internet à l'adresse suivante : webgate.ec.europa.eu/odr*

*Coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet credit-agricole.fr/ca-charente-perigord (hors coût du fournisseur d'accès à Internet). Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles dans votre agence. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Document informatif à vocation non-publicitaire

12/2021. Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente-Périgord – Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 28-30 rue d'Epagnac, Soyaux (Charente), immatriculée au RCS d'Angoulême sous le n° 775 569 726. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n° 07 008 428.

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT**



**ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**

CHARENTE-PÉRIGORD

